

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-786624

157140

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	1424	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		NAMASSE MOSTAFA	
Date de naissance :		18-04-1952	
Adresse :		15 Rue 2 HAY SALAM CASA	
Tél. :		0669795094	Total des frais engagés : ..... Dhs

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :		
		
Date de consultation :	09/02/2023	Age:
Nom et prénom du malade :		Namasse Mostafa
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 20.02.2023

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/03/23	CD	1	2500 Hs	INP : Dr. CHAOUKI ROGAÏ Ophthalmologue 88, Rés. "Colza" Apt 3 El Oum Rabih Casablanca INPE : 061286811
09/03/23	CD	1	2500 Hs	DR. CHAOUKI ROGAÏ

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POLYCLINIQUE TIR Abdellah Rue Mouloudji Tél: 0542 90 21 11	91-03-83	117,00 Dhs

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Participant	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine

**Ophtalmologiste**

Adultes et enfants

Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat

Ancien Interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين

اختصاصية في طب و جراحة العيون

كبار و صغار

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في العدسات اللاصقة باريس



061286811

Casablanca le 09 mars 2023

**Mr. NAMASSE Mostafa**

**THEALOSE COLLYRE**

1 goutte 4 fois / jour , dans les deu

147a

PHARMACIE POLYCLINIQUE

Dr. TIR Abdelaziz

58, Route Mly Thami Hay Hassani.

Tél: 0522 90 21 07 Casa



Théa C € 0459

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine  
Ophtalmologue  
88, Rés. "Colza" Appt 3  
Bd Oum Rabii - Casablanca  
INPE : 061286811

88، إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الريبع، الحي الحسني . الدار البيضاء  
88, rés. Colza, 1<sup>er</sup> étage appt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 📩 dr.ychaoui@ophtalmo-casa.ma

Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine  
**Ophtalmologiste**

Adultes et enfants

Ancien Ophtalmologiste à l'Hôpital Militaire Mohamed V de Rabat  
Ancien Interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca  
Diplômée en contactologie de Paris



الدكتورة الشاوي رقعي ياسمين  
اختصاصية في طب و جراحة العيون  
كبار و صغار

طبيبة سابقة بالمستشفي العسكري محمد الخامس بالرباط  
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفي الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء  
دبلوم جامعي في المدرسات الlassonde باريس



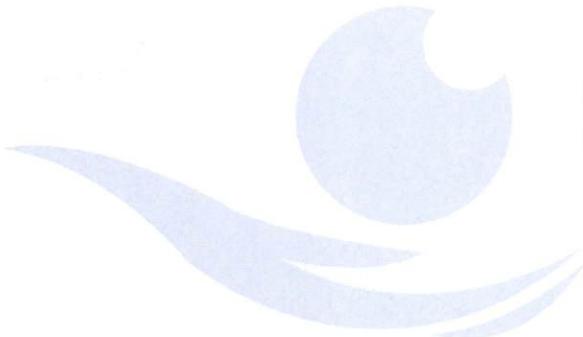
061286811

Casablanca le 09 février 2023

**Mr. NAMASSE Mostafa**

**LARMABAK**

1 goutte 3 fois /jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois



Dr. CHAOUI ROQAI Yasmine  
Ophtalmologue  
88, rés. "Colza" Appt 3  
Bd Oum Rabii - Casablanca  
INPE: 061286811

88, إقامة كولزا، الطابق الأول الشقة رقم 3، شارع أم الريان، الحي الحسني . الدار البيضاء  
88, rés. Colza, 1<sup>er</sup> étage appt. N°3,Bd Oum Rabii, Hay Hassani - Casablanca

📞 05 20 39 26 46 ☎ 06 61 77 04 74 📩 drchaoui@ophtalmo-casa.ma